

## La transition : de l'institution non capitaliste du travail à son institution communiste



**Auteur :** Bernard Friot, sociologue et économiste, professeur émérite à l'Université Paris Nanterre, IDHES

**Selon Bernard Friot, la transition est là, on peut la toucher du doigt, ça et là, dans le système de soins de santé notamment. Une analyse percutante et éclairante qui lie passé, présent et futur...**

**Bernard Friot est sociologue et économiste, professeur émérite à l'université Paris-Nanterre (Paris X). Nous évoquons ses théories sur le travail dans le [dossier transition du dernier numéro de santé conjugué.](#) La suite ici avec cette article écrit pour le programme éducation permanente de la Fédération.**

Ce que le mot de « transition » évoque spontanément, c'est un moment entre deux états. Pour ce qui nous concerne : entre le capitalisme et la suite, qu'on la désigne socialiste, post-capitaliste, communiste... On imagine donc trois temps : le capitalisme, la transition, le post-capitalisme.

Selon moi, le passage du capitalisme au post-capitalisme ne relève pas d'une transition entendue comme un temps spécifique. Comme le rappelle Marx, le communisme est le mouvement révolutionnaire par lequel nous sortons du capitalisme. Et ce mouvement est déjà engagé depuis le XIXe siècle, en même temps que se sont constituées les organisations de la classe ouvrière. Autrement dit, la transition relève du combat séculaire de la classe qui se construit pour succéder à la classe dominante en matière de souveraineté sur le travail. Et il est décisif, pour poursuivre cette « transition » séculaire, de bien voir qu'elle relève du passé et du présent et non pas du seul futur, comme trop souvent lorsque nous en parlons. Une des raisons de l'hégémonie de la classe dirigeante est sa capacité à convaincre ceux qu'elle domine qu'elle est la seule classe pour soi (c'est-à-dire consciente de ses intérêts et en mesure de les faire prévaloir), qu'elle ne peut avoir en face d'elle que des révoltés, des dissidents, et en définitive des victimes, mais pas une autre classe pour soi en mesure d'initier les institutions d'une autre pratique de la valeur économique et du travail. Or cette autre classe pour soi existe. Son contour, la chronologie de ses mobilisations et de ses victoires, diffèrent certes d'un pays à l'autre, mais finalement à la marge.

Je prends, parce que c'est celui que je connais le mieux, l'exemple de la transition en France. Au XIXe siècle, le monopole de la bourgeoisie capitaliste sur le travail s'exprime dans l'invisibilité des travailleurs comme producteurs de valeur. Soit ce sont des travailleurs indépendants qui produisent une valeur largement ponctionnée par un capitaliste prêteur, fournisseur ou client. Soit ce sont les « ouvriers », tiers acteur du « contrat de louage d'ouvrage » noué entre un capitaliste donneur d'ordre et un sous-traitant, le marchandeur, qui va embaucher pour faire l'ouvrage qui il veut (d'abord sa propre famille) et dans les conditions qu'il veut. En les payant au prix de leur force de travail, c'est-à-dire à la mesure de leurs besoins pour qu'ils soient aujourd'hui et demain à leur poste. En contexte rural, la partie stabilisée de ces travailleurs voit ses besoins reconnus moins de façon monétaire qu'en nature, dans les œuvres du patronage. Dans les trois cas, qu'il s'agisse de l'indépendance, du patronage ou du marchandage, les travailleurs sont niés comme producteurs et posés comme des êtres de besoin, des mineurs économiques ayant droit à du pouvoir d'achat.



La transition va connaître un premier temps spectaculaire au tournant du XXe siècle, au moment où s'affirment la CGT d'une part, le parti socialiste SFIO d'autre part. Comme l'a bien montré Claude Didry<sup>1</sup>, le code du travail qui s'institue alors contre l'indépendance, le patronage et le marchandage impose aux capitalistes d'être des employeurs, ce qu'ils n'accepteront jamais<sup>2</sup>. On assiste alors aux prémices d'une institution non capitaliste du travail. Non capitaliste au sens où elle rend possible la reconnaissance des travailleurs comme producteurs, c'est-à-dire comme contributeurs à la production de valeur économique et donc comme légitimes à revendiquer d'en avoir la maîtrise en contradiction avec le monopole de la bourgeoisie. En effet, en même temps que le contrat de travail intègre les indépendants et les ouvriers dans l'ensemble plus vaste des travailleurs sous la dépendance économique d'un même employeur, qu'ils soient employés ou cadres, il pose cet ensemble comme des « salariés ».

Car le contrat de travail est l'occasion de changer le sens de la rémunération : non plus le prix la force de travail de mineurs économiques reconnus pour leurs besoins, mais le « salaire » de travailleur reconnus pour la qualification de leur poste. Tel que le définissent les conventions collectives, initiées en 1919, relancées avec les occupations d'usines de 1936, et finalement instituées dans la loi de février 1950 qui sera le tremplin d'une formidable mobilisation syndicale pendant plus de deux décennies, le salaire à la qualification fait du poste de travail, inclus dans une grille de qualifications, le support d'un salaire qui reconnaît non pas des besoins mais la contribution à la production, et qui s'impose à des employeurs qui, en permanence, tenteront de s'y dérober. S'il est une preuve que le contrat de travail et le salaire à la qualification sont des victoires des travailleurs organisés contre le capital, c'est bien l'idée reçue qu'il s'agit de défaites ouvrières, avec assimilation du contrat travail à la subordination et du salaire à l'exploitation : pour assurer son hégémonie, la bourgeoisie veille en effet avec un grand soin à ce que toutes les manifestations d'une classe révolutionnaire en train de se construire soient lues au contraire comme l'expression de la soumission à la seule classe pour soi.

Cela dit, en inventant « l'emploi », c'est-à-dire en liant le contrat de travail et le salaire à la qualification aux postes de travail qui sont la propriété de la bourgeoisie, le mouvement ouvrier remporte une victoire à demi. On le mesure aujourd'hui au terme de plusieurs décennies de défaites dans lesquelles le chantage à l'emploi a permis à la bourgeoisie, parce qu'elle décide de la localisation, du contenu et des titulaires des emplois, de porter de larges atteintes autant au contrat de travail qu'au salaire à la qualification. La poursuite de la transition suppose donc de ne plus faire de l'emploi le support des droits des travailleurs, même si, évidemment, à titre défensif, s'impose la transformation en emploi des situations d'infra-emploi dans lesquelles « la réforme » du marché du travail enferme nombre de travailleurs prétendument indépendants, de jeunes pratiquant malgré eux le travail gratuit, d'employés sur projet ou à la mission sans respect de la convention collective. Contre la sortie de l'emploi par le bas promue par les artisans de « la réforme », la sortie de l'emploi par le haut peut s'appuyer sur d'autres institutions que la classe révolutionnaire a commencé à construire. Elles se sont imposées au lendemain de la seconde guerre mondiale à l'initiative du parti communiste et de la CGT et ont nom : régime général de sécurité sociale, salariés à statut des entreprises nationalisées, fonction publique. Ici le caractère non capitaliste de l'institution du travail commencée au début du siècle se précise : il s'agit des prémices de l'institution communiste du travail, si par « communiste » on entend la pleine souveraineté des travailleurs sur le travail et la valeur économique. Dans ces trois institutions conquises de haute lutte, le salaire à la qualification n'est plus un attribut du poste de travail mais de la personne même du travailleur. Les fonctionnaires sont payés pour leur grade, pas pour leur poste, et à cause de cela ne connaissent pas le chômage. Les salariés à statut des entreprises publiques (Edf-Gdf, Sncf, Ratp...) sont dans la même situation. Moins affirmé parce que le chômage reste possible, le salaire à vie gagne les salariés de branches comme la banque, la chimie ou la métallurgie, dans lesquelles le rapport de force a permis d'imposer un droit à carrière sans régression du salaire. Quant au régime général de sécurité sociale, il dénoue lui aussi le salaire de l'emploi et en fait un salaire lié à la personne, qu'il s'agisse du salaire des allocations familiales qui reconnaissent le travail des parents, du salaire continué des retraités opposé au revenu différé des régimes à comptes individuel, ou du salaire à vie des soignants fonctionnaires hospitaliers ou libéraux conventionnés.

---

<sup>1</sup> Claude Didry, L'institution du travail, Paris, La Dispute, 2016

<sup>2</sup> Penser que l'ubérisation est un phénomène nouveau est absurde : la bourgeoisie a toujours eu l'obsession de ne pas s'engluer dans la gestion directe de l'activité de production, qui lui est imposée par le code du travail avec la suppression du marchandage.



Avec le régime général, cette révolution du travail ne se limite pas au statut du producteur, libéré par le salaire à vie tant de l'exploitation sans limite du travail indépendant ou sous-traitant que du chantage à l'emploi. L'autre institution décisive d'un mode de production, le régime de propriété de l'outil de travail, connaît elle aussi une révolution. Car le régime général de sécurité sociale est géré par les travailleurs eux-mêmes, qui s'approprient par la cotisation une part suffisante de la valeur (l'équivalent du budget de l'Etat quand de Gaulle met fin à cette démocratie sociale) pour l'affecter à une production sans capital : en-dehors du médicament qui reste sous le joug du capital, non sans graves dommages pour la qualité de la production de santé, cette production est assurée par des fonctionnaires dont l'outil est financé non par le crédit capitaliste mais par une subvention de l'assurance-maladie, ou par des libéraux dont l'outil de travail est interdit au capital. A la même époque de la formidable mutation de l'appareil de santé grâce à un investissement massif sans capital, l'éducation nationale construit un collège ou un lycée par jour pendant les dix années 1965-1975, là aussi sans appel au capital.

Nous pouvons parler des prémices d'une production communiste de la santé ou de l'éducation : salaire à vie des producteurs (y compris comme travailleurs indépendants), subvention de l'investissement grâce à la gestion par les travailleurs eux-mêmes de la socialisation de la valeur par la cotisation ou l'impôt, copropriété d'usage de l'outil de travail avec délibération collective sur ce qui est produit. Quand on a pris la mesure de la révolution communiste du travail à l'œuvre depuis les années 1940, la définition de « la réforme » est aisée. Il s'agit d'une contre-révolution pour tenter de restaurer la production capitaliste : retour du crédit à l'investissement contre la subvention, de la centralisation du capital contre la socialisation de la valeur par l'impôt ou la cotisation, du marché du travail et du travail indépendant contre le salaire à vie. S'agissant de ce dernier point, le retour en arrière s'opère par l'institution, à la place du salaire à vie, des deux piliers de ressources préconisés par l'Union européenne dans le cadre de la stratégie européenne de l'emploi et de la flexicurité. Le premier pilier « non contributif », universel et forfaitaire, financé par un impôt de solidarité (en France la CSG ou la TVA, le débat étant pour le moment tranché au bénéfice de la CSG) et géré par l'Etat, doit assurer les 7 à 800 premiers euros du salaire direct ou du bénéfice des indépendants (le Smic est déjà largement fiscalisé), du chômage, de la pension de retraite, du panier de soins, des allocations familiales. A l'horizon, encore discuté mais en cours de réalisation par bouts cohérents, un revenu universel de ce montant. Au-dessus de ce premier pilier universel, le second pilier « contributif » se substitue lui aussi au salaire à la qualification personnelle, bête noire de la contre-révolution. A la place s'instituent une alternance/juxtaposition de contrats de projet ou de mission (et donc une rémunération à la tâche) et d'indépendance (autoentrepreneuriat, portage salarial de prestations de services), de monétisation des relations quotidiennes (airBnB, Blablacar, location d'ustensiles domestiques...) sur des plateformes assurant la rente du capital et la capture d'un nombre croissant de données personnelles, de sécurisation des parcours par dotation d'un compte personnel d'activité alimenté par chaque performance sur le marché, qu'il soit du travail ou des biens et services : le « j'ai performé, j'ai droit » de comptes individuels adossés sur le marché des capitaux va assurer, au-delà du forfait du premier pilier, le droit à formation, à santé, au chômage et à retraite.

N'espérons pas vaincre cette contre-révolution avec l'argumentaire de la défaite que les opposants à « la réforme » ont déployé jusqu'ici : lutte contre l'austérité, vrai plein emploi, révolution fiscale, crédit public. On ne combat pas une contre-révolution par un meilleur « partage de la valeur », mais en poursuivant la révolution commencée pour la production d'une autre valeur. Droit politique au salaire, copropriété d'usage de tout l'outil de travail par les salariés (y compris indépendants) grâce au remplacement du crédit par la subvention et donc du profit par la cotisation : il s'agit de faire du salarié l'être politique qu'est le propriétaire lucratif dans le capitalisme<sup>3</sup>.

Le lecteur aura remarqué que j'ai finalement utilisé indifféremment les termes « transition » et « révolution ». C'est parce que je tire leçon de l'histoire de la classe révolutionnaire qui a réussi, la bourgeoisie. Elle n'a pas commencé (au XIVe siècle), mais fini (au XVIIIe), par prendre le pouvoir d'Etat. Elle n'a pas mis la charrue du changement de régime politique avant les bœufs du changement de régime économique. La révolution, c'est d'abord le changement du régime économique, et il y faut du temps, celui de la construction conjointe d'une classe révolutionnaire et des nouvelles institutions du travail : un nouveau statut politique du producteur et un nouveau régime de propriété de l'outil de travail qui vont, à la fois en silence et selon des soubresauts violents,

---

<sup>3</sup> Je développe les voies d'une telle poursuite de la révolution dans Vaincre Macron, un ouvrage à paraître en octobre 2017 aux éditions La Dispute.



opérer la transition d'un mode de production à un autre. Contre l'aristocratie, porteuse du féodalisme, la bourgeoisie a porté le capitalisme, et depuis plus d'un siècle le salariat porte contre elle, dans des pays capitalistes avancés, le communisme.